

Afférents au C.M.	29
En exercice	29
Participants	21

Numéro Délibération	56/2025
Mise en ligne le	

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté – Egalité – Fraternité
Département de l'Hérault

Convocation transmise le 3 juillet 2025

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 9 juillet 2025

Objet de la délibération
Marchés publics - Travaux de démolition et de reconstruction de vestiaires et club-house football sous tribune –Avenants en plus-value n°1 aux lots n°07 et 09, et avenants de prolongation de durée n°3 au lot n°01, n°2 aux lots n°07 et 09, et n°1 aux lots n°02-04-05-06-08-10-11-12-13-14-15 et 16– Adoption

L'an deux mille vingt-cinq et le neuf juillet, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Guy LAURET.

A cette séance, étaient :

Présents M. Guy LAURET – Mme Cécile VEILLON – M. Jean Paul FINART - M. Laurent VIDAL - Mme Catherine ITIER (à partir de la 18) - M. Jean IBANEZ – Mme Christine OLIVA – Mme Ghislaine BONNEFILLE – M. Jean-Claude SALAS – Mme Pascale LOCK - M. Laurent TEISSIER – M. Xavier COMBETTES – Mme Géraldine GROlier – Mme Sophie BELLOC-SCHWEYER – Mme Céline CLOTET - Mme Christelle MUSICCO – M. Jérémy GARCIA – M. Raymond HAREL – M. Pierre BARRE – M. Frédéric SARROUY - M. Lionel ESPEROU - M. Sébastien CAMMAL

Représentés M. Max RASCALOU pouvoir à M. Jean Paul FINART / Mme Bérangère VALLES pouvoir à M. Xavier COMBETTES / Mme Catherine ITIER pouvoir à Mme Pascale LOCK (de la 1 à 17) / Mme Sylvie COSTA pouvoir à Mme Christine OLIVA / M. François BATOCHE pouvoir à M. Raymond HAREL / M. Nail AOURRAË pouvoir à Mme Cécile VEILLON / M. Anthony PEROTTI pouvoir à M. Frédéric SARROUY

Absente Mme Sabrina ELKHEITER

Secrétaire de séance élu à l'unanimité : Mme Cécile VEILLON

Monsieur Jean IBANEZ rapporte l'affaire ;

Il convient de modifier, selon deux avenants en plus-value, la consistance des travaux prévus au marché de de démolition et de reconstruction de vestiaires et club-house football sous tribune, pour les lots n°07 et 09.

S'agissant du lot n°07 « Cloisons-faux plafonds », conclu avec la société IDEA HOME (34160) le 2 octobre 2024, les modifications techniquement nécessaires concernent le remplacement du plafond initial en plaques de plâtre, par un faux plafond démontable en dalles 60x60, afin de faciliter les interventions ultérieures de maintenance et d'entretien., selon devis n° 250701 A du 01/07/2025.

Il s'en suit un projet d'avenant n°1 en plus-value d'un montant de 2.712,00 € HT portant le nouveau montant du marché à :

Montant initial	47.500,00 € HT
Avenant n°1	+ 2.712,00 € HT
Nouveau montant lot n°07	50.212,00 € HT (+5,7%)

La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux Intéressés, faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de MONTPELLIER.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours citoyens» accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

une ampliation est : Transmise à Monsieur le représentant de l'Etat - Mise en ligne.

S'agissant du lot n°09 « Revêtement de sols », conclu avec la société IDEA HOME (34160) le 2 octobre 2024, les modifications techniquement nécessaires concernant la réalisation des faïences sur toute la hauteur des murs dans les vestiaires et dans les douches (solution assurant une meilleure protection contre l'humidité, une plus grande facilité d'entretien des surfaces, une finition plus durable et adaptée à l'usage intensif de ces locaux), les modifications des siphons de sol dans les douches et travaux d'adaptation pour une évacuation optimale, garants de l'étanchéité des installations et du bon fonctionnement dans le long terme des équipements sanitaires, selon devis n° 250701 B du 01/07/2025.

Il s'en suit un projet d'avenant n°1 en plus-value d'un montant de 2.309,91 € HT portant le nouveau montant du marché à :

Montant initial	75.000,00 € HT
Avenant n°1	+ 2.309,91 € HT
Nouveau montant lot n°09	77.309,91 € HT (+3,1%)

Par ailleurs, au regard d'un décalage important des travaux de gros œuvre liés aux 10 jours de travaux supplémentaires de terrassement avec BRH et aux 31 jours d'intempéries retenus (sur 69 signalés), et en dépit des moyens mis en œuvre pour minimiser les conséquences sur les autres lots et le planning initial, **il convient de prolonger, par voie d'avenants, la durée d'exécution du marché, tous lots confondus, jusqu'au 31 décembre 2025 au plus tard**. Un nouveau planning d'exécution détaillé par lots, s'inscrivant dans cette nouvelle durée globale d'exécution, sera notifié aux différents titulaires par la maîtrise d'œuvre.

Ainsi le délai d'exécution initial du marché de 12 mois, qui comprenait la période de préparation et le délai d'exécution des travaux, à compter de la date de commencement des travaux définie par ordre de service, est prolongée par voie d'avenants pour les lots ci-après, comme suit et pour une durée maximum :

n°	Intitulés Lots	Entreprises	Date AR notification (OS démarrage)	Date de fin du marché (durée initiale)	Nouvelle date de fin du marché (n° d'avenant)
01	GROS ŒUVRE	MIRAS (34170)	17/10/2024	16/10/2025	31/12/2025 (Avt n°3)
02	CHARPENTE-COUVERTURE	ECIM (34130)	08/11/2024	07/11/2025	31/12/2025 (Avt n°1)
03	ETANCHEITE	ECHAETANCHE (34570)	17/02/2025	16/02/2026	16/02/2026 (inchangée)
04	TRAITEMENT DE FACADES	ECHAFACADES (34570)	17/10/2024	16/10/2025	31/12/2025 (Avt n°1)
05	MENUISERIES EXTERIEURES	APCC/3C MENUISERIE PARTICULIERS (34470)	15/10/2024	14/10/2025	31/12/2025 (Avt n°1)
06	METALLERIE	SOMETAL (34800)	17/10/2024	16/10/2025	31/12/2025 (Avt n°1)
07	CLOISONS-FAUX PLAFONDS	IDEA HOME (34160)	17/10/2024	16/10/2025	31/12/2025 (Avt n°2)
08	MENUISERIE INTERIEURE	3C AGENCEMENT (34470)	18/11/2024	17/11/2025	31/12/2025 (Avt n°1)
09	RETEMENT SOLS DURS	IDEA HOME (34160)	17/10/2024	16/10/2025	31/12/2025 (Avt n°2)
10	PEINTURE-SIGNALETIQUE	ATELIER M (34130)	17/10/2024	16/10/2025	31/12/2025 (Avt n°1)
11	CVC-PLOMBERIE	HERVE THERMIQUE (37300/34130)	21/10/2025	20/10/2025	31/12/2025 (Avt n°1)
12	ELECTRICITE	HERVE THERMIQUE (37300/34130)	21/10/2024	20/10/2025	31/12/2025 (Avt n°1)
13	PHOTOVOLTAÏQUE	K-HELIOS (30340)	17/10/2024	16/10/2025	31/12/2025 (Avt n°1)
14	APPAREILS ELEVATEURS	OTIS (92800/34070)	22/10/2024	21/10/2025	31/12/2025 (Avt n°1)
15	VRD-ESPACES VERTS	BRAULT MTP (34740)	08/10/2024	07/10/2025	31/12/2025 (Avt n°1)
16	DEMOLITION	JM DEMOLITION (34290)	17/10/2024	16/10/2025	31/12/2025 (Avt n°1)

Ces propositions d'avenants ont été présentées à la Commission d'Appel d'Offres qui s'est réunie, à titre informel et pour avis consultatif, le 9 juillet 2025 à 9h.

La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de MONTPELLIER. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours citoyens» accessible par le site internet www.telerecours.fr.
une ampliation est : Transmise à Monsieur le représentant de l'Etat - Mise en ligne.

Je vous propose :

- d'adopter les avenants de prolongation de durée maximale du marché n°3 au lot n°01, et n°1 aux lots n°02-04-05-06-07-08-09-10-11-12-13-14-15 et 16,
- d'autoriser Monsieur le Maire à les signer,
- de dire que les crédits nécessaires sont prévus au budget de la Commune, chapitre 23.

Le conseil municipal, **à l'unanimité**, adopte cette affaire.

Ne prennent pas part au vote : Néant

Abstentions : Néant

Contre : Néant

Pour : 28

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Guy LAURET

